

# La Lettre de Michel HILAIRE

Conseiller Général du canton de Saint-Macaire

Suppléante : Valérie BORTOT

Décembre 2012

## Un Conseil Général utile...



Septembre 2012 : inauguration du pôle sportif de Pian sur Garonne.

De gauche à droite : Frédéric CARRÉ, Sous Préfet - Martine FAURE, députée - Philippe MESNARD, Président de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens - Jean CORBANESE, Maire de Saint-Pierre d'Aurillac et Michel HILAIRE, Conseiller Général du canton de Saint-Macaire.

Cette lettre d'information, vous permettra sans doute de mieux connaître l'action du Conseil Général et du Conseiller Général sur toutes les questions qui intéressent notre quotidien notamment l'investissement du département concernant la « mobilité », l'aide aux communes et le soutien à la vie associative.

Mais nous vivons aujourd'hui une période de turbulences où le rôle du Conseil Général et des collectivités publiques en général est remis en cause. L'Etat et l'Europe leur ordonnent de limiter leurs aides publiques afin de participer à la réduction de ce qu'ils nomment « déficits publics ». Privé d'aide, il ne restera plus d'autre choix demain à vos élus que de s'en remettre au privé. Seules les personnes qui pourront payer seront servies car beaucoup de communes ne pourront plus investir afin d'améliorer votre quotidien et ne géreront plus que les affaires courantes.

Cette « politique d'austérité » aboutit à un triple résultat :

- les services publics s'éloignent et se concentrent dans des métropoles souvent asphyxiées avec pour conséquence

un gâchis en terme de temps, d'argent, d'énergies perdues et de pollutions.

- le développement local favorable à l'emploi et à l'économie locale est cassé. Sachez que les collectivités publiques (département, régions, communes...) réalisaient en effet jusqu'à ce jour 75% des investissements publics.

- la réalisation de projets publics est remise entièrement dans les mains de riches multinationales comme Vinci à qui le département de la Gironde vient de confier la réalisation de 15 centres sociaux !

Il est urgent de penser les choses autrement pour tous ceux qui veulent vivre ici et notamment pour la majorité d'entre nous pour qui les services publics (santé, transports, éducation, vie associative...) sont la seule fortune.

Tout cela mérite débat et réflexion sans a priori ni idées préconçues pour défendre le département et ne pas céder aux puissances financières.

Michel HILAIRE

### Contact Michel HILAIRE

Secrétariat au Conseil Général : ☎ 05 56 99 67 03

Courriel : michelu@wanadoo.fr

Blog : <http://michelu.elunet.fr>

Michel Hilaire (Front de Gauche),  
premier adjoint de Sent Pèir d'Aurillac  
(premier adjoint de Saint-Pierre d'Aurillac)  
et conseiller général de Sent Macari  
(et Conseiller Général Saint-Macaire)



# Mobilités : le département s'engage !



*Demander 800 euros par enfant pour prendre le bus, c'était insupportable ! En plus, la règle des trois kilomètres est d'une autre époque ; d'ailleurs le transport devrait être gratuit.*

Michel Hilaire

**Transports scolaires :**  
C'est 120€ au lieu de 800€...

Les parents d'élèves ont eu raison de se mobiliser pendant l'été concernant les tarifs des transports scolaires assurés par le Conseil Général. Ils ont gagné un tarif unique de **120 euros** annuel incluant les familles habitant à moins de 3 km du collège.

Après être intervenu en séance publique pour s'opposer à l'injustice du « tarif à 800 euros » pour les élèves habitant à moins de 3 km, le conseiller général a œuvré tout l'été pour relayer les justes revendications des familles auprès du service des transports du Conseil Général. Il s'est félicité qu'une solution de bon sens et de mutualisation ait pu se dégager grâce à l'engagement du SISS (Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire).

La politique volontariste du Conseil Général visant à baisser le coût du transport scolaire (après celui de la cantine) est une très bonne nouvelle au moment où l'ensemble des services publics ont plutôt tendance à se dégrader et à se renchérir. Reste à obtenir la gratuité totale du transport scolaire comme dans de nombreux départements, c'est le combat que porte Michel Hilaire au sein du Conseil Général.

**TransGironde :**  
2€50 le billet, 33€ l'abonnement mensuel,  
Prenez le car !

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre le Conseil Général de la Gironde a fait considérablement progresser son offre de transport en baissant le prix du billet et en améliorant la fréquence des cars TransGironde.

Ainsi pour utiliser la ligne 501 Bordeaux Langon, qui dessert Saint Maixant, avec un cadencement tous les quart d'heure aux heures de pointe et permettant une connexion au cœur de Bordeaux avec la ligne A du tramway et avec le TER en gare de Langon, il ne faut déboursier que 2€50 pour un aller simple plein tarif (4€ l'aller retour) et 33 € euros pour un abonnement mensuel !

Ajoutons que les élèves prenant le transport scolaire bénéficient de la gratuité sur l'ensemble du réseau !

Pour compléter cette offre de transport le Conseil Général et la Communauté de Communes des Coteaux Macariens travaillent à la mise en place d'un outil de **transports à la demande**. Nous en sommes au recensement des besoins dans chacune des 14 communes du canton !





## ► TER : ça progresse lentement !

Les Trains Express Régionaux sont de la responsabilité du Conseil Régional. Notre canton dispose de 3 haltes ferroviaires à Caudrot, St Pierre d'Aurillac et St Macaire situées sur la ligne Bordeaux Agen. L'existence de cette ligne et des trois gares est la raison pour laquelle le Conseil Général n'a pas créé une ligne de car Trans-Gironde entre La Réole et Langon, comme les élus du canton le souhaitaient. Reste donc à obtenir une amélioration sensible de la desserte aux heures de pointe de nos trois gares qui permettrait d'éviter

aux usagers des TER de se rendre à la gare de Langon déjà largement saturée ! C'est le sens des interventions répétées de Michel Hilaire auprès du Conseil Régional et de RFF afin de proposer des offres de transports publics complémentaires et non en concurrence.

Les travaux importants engagés avec l'aide du Conseil Régional pour l'aménagement de la gare de Langon avec l'ajout d'une voie supplémentaire vont permettre une amélioration entre Langon et Bordeaux. Reste à ne pas renvoyer les progrès entre Langon et Agen à la réalisation de la LGV Bordeaux Toulouse de plus en plus hypothétique !

## ► Aménagements des abords du collège et suppression des passages à niveau de Pian sur Garonne et Saint-Macaire

Ce seront près de 19 millions d'euros qui seront engagés par RFF et le Conseil Général, l'Etat et la Région afin de supprimer les passages à niveau de Pian sur Garonne et Saint-Macaire. Nous en sommes à l'étape de l'enquête publique qui doit être lancée par le Préfet et la participation du plus grand nombre est souhaitable afin d'aboutir à des solutions les plus satisfaisantes. La fin des travaux est envisagée fin 2014. Ces aménagements vont apporter un gain de sécurité considérable, notamment pour les enfants se rendant au collège depuis « l'autre côté » de la voie ferrée. Reste maintenant à aménager et sécuriser les abords du collège comme le réclament à juste titre de nombreux parents d'élèves. Un travail partenarial s'est engagé en ce sens entre la commune de Pian sur Garonne, le Conseil Général qui apporte son expertise technique et la Communauté de Communes. Bien entendu le Conseil Général participera financièrement de manière importante aux travaux qui seraient engagés par la commune de Pian sur Garonne ou la Communauté de Communes.

*Payer pour aller travailler en sécurité sur une autoroute amortie depuis longtemps... un comble ! c'est toujours et encore le « système vache à lait »* Michel Hilaire

## ► Une aire de covoiturage à Langon

Parce que le coût des transports grève de plus en plus le budget des familles et que la circulation automobile dégrade toujours un peu plus notre environnement, le Conseil Général s'est engagé dans la réalisation d'aire de covoiturage afin d'encourager les automobilistes à y avoir recours. A Langon, en partenariat avec ASF et le SISS, le département de la Gironde investit 75 000 € pour l'aménagement de 80 places de stationnement de courte durée. Reste que pour favoriser complètement cette solution, bonne pour le porte-monnaie et l'environnement, la gratuité du trajet devrait être accordée. Elle a été demandée par tous les élus du Sud Gironde, c'est une bonne chose. Les profits engrangés par ASF sur le tronçon Langon Bordeaux depuis plusieurs années le permettraient largement !



## Vie associative, focus sur deux associations qui animent le canton :

### AVL et CVLV pôle social rural

Ces deux associations sont chargées par la communauté de communes des Coteaux Macariens de l'accueil des enfants et adolescents dans deux centres de loisirs à Verdélais et St Pierre d'Aurillac. Elles assurent également l'accueil périscolaire pour plusieurs communes du canton. Au cœur de la vie associative ces deux associations ont élargie leur activité afin de permettre à des enfants, des jeunes ou des adultes de participer à des activités sociales, artistiques, culturelles, touristiques ou de vacances. Les programmes **d'Eau et d'Oc** pilotés par AVL et **Lo Paratge** du CVLV ont démontré leur capacité respective à fédérer les énergies associatives, scolaires et institutionnelles du canton, permettant de faire émerger une identité commune à l'ensemble de notre territoire.

C'est pour ce rôle essentiel que le Conseil Général accompagne fortement ces deux associations.

Le **CVLV pôle social rural** a ainsi été aidé depuis 2011 à hauteur de **104 382€** auxquels il convient de rajouter **72 000 €** de subventions pour la communauté de communes afin de réhabiliter le centre de loisirs de Verdélais géré par le CVLV et dont les travaux ont commencé, l'ouverture étant prévue pour les vacances d'été 2013.

**AVL** de son côté a été accompagnée par le Conseil Général à hauteur de **27 000€** auxquels il convient de rajouter **9 000€** pour aider l'association à la création d'un emploi administratif « partagé » avec **ARDILLA**, une autre grande association culturelle du canton qui a été aidée à la même hauteur. Mutualisation, créativité, engagement ; décidément nos associations montrent la voie...



## Des équipements nouveaux sur l'ensemble du canton

Le Conseil Général est aux côtés des communes, de la communauté de communes pour aider à la réalisation de nouveaux équipements publics.

Ainsi depuis 2011 le Conseil Général a soutenu financièrement des réalisations aussi diverses que le city stade de Saint Macaire, les restaurants scolaires de Saint-Maixant et des écoles de Saint-André du Bois, Saint-Laurent du Bois, Ste Foy la Longue, le pôle sportif de la Communauté de Communes à Pian sur Garonne, la restauration du calvaire de Verdélais, l'aménagement paysager autour de la mairie de Saint-Martin de Sescas ou le château d'eau de Pian sur Garonne.

Bientôt commenceront les travaux de l'école de Saint-Pierre d'Aurillac dont la convention d'aménagement d'école vient d'être signée, des 3 chalets d'urgences « Emmaüs » sur les communes de Saint-Maixant, Saint-Pierre d'Aurillac et du nouveau centre de loisirs à Verdélais.

*Ce sont pourtant ces aides aux communes que le Traité Européen considère comme des déficits publics à réduire sinon à éliminer pour tout privatiser même la santé, la culture, le sport, l'école...*

Michel Hilaire



Octobre 2012 : signature de la Convention d'Aménagement Ecole à Saint Pierre d'Aurillac

De gauche à droite : Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général - Jean CORBANESE, Maire de St Pierre d'Aurillac et Michel HILAIRE, Conseiller Général du canton de Saint-Macaire.